

ÉNERGIE BROOKFIELD ANNONCE DES RÉSULTATS RECORDS POUR LE PREMIER TRIMESTRE

Tous les montants sont en dollars américains, sauf indication contraire.

BROOKFIELD, Nouvelles, 3 mai 2024 (GLOBE NEWSWIRE) – Brookfield Renewable Partners L.P. (TSX : BEP.UN; NYSE : BEP) (« Brookfield Renewable Partners » ou « BEP ») a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers pour le trimestre clos le 31 mars 2024.

« Nous avons connu un solide début d'exercice, affichant des résultats records et mettant en œuvre nos plans d'affaires. Nous avons conclu un accord historique avec Microsoft visant à fournir une capacité d'énergie renouvelable supplémentaire de 10,5 gigawatts pour alimenter la croissance de ses services infonuagiques alimentés par l'IA, a déclaré Connor Teskey, chef de la direction d'Énergie Brookfield. Cet accord témoigne de notre capacité à fournir des solutions d'énergie propre à grande échelle à nos partenaires mondiaux de premier plan et de la demande exponentielle en énergie renouvelable nécessaire pour soutenir le développement des centres de données. Au cours du trimestre, nous avons également réussi à faire progresser nos activités de développement et de croissance et nous sommes bien positionnés pour investir un important montant en capital dans un solide portefeuille de possibilités attrayantes et tirer parti de notre feuille de route en matière de création de valeur. »

<i>En millions \$ US (sauf les montants par part), non audité</i>	Pour les trimestres clos les 31 mars	
	2024	2023
Résultat net attribuable aux porteurs de parts	(120) \$	(32) \$
– Par part de société en commandite ¹	(0,23)	(0,09)
Fonds provenant des activités ²	296	275
– Par part ^{2, 3}	0,45	0,43

Énergie Brookfield a dégagé des fonds provenant des activités de 296 millions \$, ou 0,45 \$ par part, pour le trimestre clos le 31 mars 2024, soit une augmentation de 8 % par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Ces résultats solides font foi de la capacité importante de nos ressources hydroélectriques et des retombées de nos activités de développement et de croissance. Grâce à ces résultats, nous sommes en bonne posture pour atteindre, voire dépasser notre objectif de croissance de 10 % en matière de fonds provenant des activités par part pour l'exercice. Déduction faite de la charge d'amortissement sans effet de trésorerie, et autres charges, la perte nette attribuable aux porteurs de parts pour le trimestre clos le 31 mars 2024 s'est élevée à 120 millions \$.

Faits saillants :

- Nous avons poursuivi l'avancement des priorités commerciales en obtenant des contrats visant à fournir une production d'environ 5 200 gigawattheures par année en plus du partenariat avec Microsoft annoncé plus tôt.
- Nous avons fait progresser nos activités de développement au cours du trimestre et prévoyons ajouter des capacités de production d'énergie renouvelable d'une puissance d'environ 7 000 mégawatts au cours de l'exercice.
- Nous avons fait progresser nos activités de recyclage des capitaux, qui devraient dégager un produit d'environ 3 milliards \$ (montant net d'environ 1,3 milliard \$ pour Énergie Brookfield) au cours de l'exercice à des rendements avantageux.
- Nous avons solidifié notre bilan en contractant des financements d'environ 6 milliards \$, ce qui nous a permis de terminer le trimestre avec des liquidités disponibles s'élevant à 4,4 milliards \$ que nous pourrions déployer dans un contexte d'investissement hautement attrayant.

Nous contribuons à la transformation numérique de l'économie mondiale à titre de premier fournisseur d'énergie propre

Alors que l'accélération des tendances mondiales de l'infonuagique, de la transformation numérique et de l'adoption de l'IA continue d'entraîner l'augmentation considérable de la demande d'électricité, nous sommes privilégiés d'être un catalyseur de premier plan de l'une des plus importantes tendances de croissance de l'histoire récente.

La demande à l'égard de l'infonuagique et de l'IA pousse les entreprises technologiques de pointe à accroître les investissements dans ces domaines. Or, pour fournir ces produits, il est impératif de disposer de la puissance informatique et électrique nécessaire. Néanmoins, les infrastructures énergétiques existantes ne suffiront pas à la tâche, ce qui place l'approvisionnement en sources supplémentaires d'énergie renouvelable durable d'envergure sur le chemin critique vers la croissance de ces entreprises.

En mai, nous avons conclu un accord-cadre historique avec Microsoft en matière d'énergie renouvelable qui nous a permis d'approfondir notre partenariat stratégique, aux termes duquel nous prévoyons fournir une capacité d'énergie renouvelable de plus de 10 500 mégawatts aux États-Unis et en Europe entre 2026 et 2030.

Premier accord de ce genre, qui représente presque huit fois la taille de la plus importante convention d'achat d'électricité (CAÉ) jamais conclue avec une société, cet accord permettra à Microsoft de faire croître ses centres de données et d'investir dans les services infonuagiques alimentés par l'IA. L'accord nous place en bonne position pour lui fournir au-delà de 7 000 mégawatts supplémentaires par année jusqu'à la fin de la décennie.

Il existe d'autres possibilités de partenariat avec Microsoft, avec qui nous avons déjà convenu de livrer des projets d'une puissance de près de 1 000 mégawatts jusqu'en 2025. L'accord comprend des dispositions visant à en augmenter l'ampleur, soit en fournissant une capacité d'énergie renouvelable supplémentaire aux États-Unis et en Europe, ainsi qu'en Asie-Pacifique, en Inde et en Amérique du Sud.

Ce partenariat témoigne de l'unicité de nos produits, renforcée par notre accès à des capitaux importants et par la crédibilité de notre capacité d'offrir des solutions d'énergie propre d'envergure grâce à notre vaste portefeuille de projets en développement à un stade avancé, qui disposent des installations d'interconnexion et des permis nécessaires sur de nombreux marchés de centres de données de premier plan à l'échelle mondiale.

Ce partenariat étant le premier de ce genre en raison de l'envergure considérable des investissements requis pour répondre à la croissance de la demande d'électricité, nous estimons que nous sommes particulièrement bien placés pour devenir un catalyseur de croissance de premier plan auprès des plus grands acteurs technologiques grâce à des arrangements similaires. Notre accès à des capitaux importants, la taille de notre portefeuille de projets en développement et notre capacité à mettre en service simultanément plusieurs actifs d'une puissance considérable pour répondre à la demande nous permettent de nous démarquer en tant que partenaire.

En outre, nous avons toutes les qualifications requises pour offrir des solutions personnalisées afin de répondre aux besoins de nos clients. Notre capacité à fournir des solutions d'énergie propre d'envergure en tout temps grâce à notre grand portefeuille d'actifs hydroélectriques, à nos services nucléaires de pointe et à d'autres solutions de production d'énergie renouvelable issues d'une grande variété de technologies nous permet d'offrir des services qui se démarquent, ce qui se traduit en possibilités favorables de négociation de contrats.

Résultats d'exploitation

Nous avons dégagé des fonds provenant des activités de 296 millions \$, ou 0,45 \$ par part, soit une augmentation de 8 % par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, notamment grâce à la diversification de nos actifs en exploitation et à l'apport de nos activités de croissance et de développement.

Nos actifs hydroélectriques continuent d'afficher des flux de trésorerie solides grâce à la diversification de nos actifs, à nos CAÉ assorties de clauses d'indexation sur l'inflation et à notre capacité à obtenir des prix d'électricité soutenus. Les fonds provenant des activités découlant de notre secteur hydroélectrique se sont établis à 193 millions \$ en raison de l'excellence de nos ressources hydroélectriques, qui s'est traduite par une production représentant 105 % de la moyenne à long terme, et de prix tout compris soutenus.

Ensemble, nos secteurs éolien et solaire ont dégagé des fonds provenant des activités de 148 millions \$ grâce à des acquisitions que nous avons récemment conclues et à la mise en service de nouveaux projets. Nous continuons d'assurer notre développement, de diversifier nos activités et de réduire la volatilité d'un trimestre à l'autre.

Notre secteur énergie décentralisée et stockage et notre secteur solutions durables ont dégagé des fonds provenant des activités totalisant 67 millions \$. Nous avons poursuivi l'expansion de nos activités de production décentralisée en tirant profit de la forte croissance de notre carnet de projets que nous prévoyons mettre en service au cours des prochaines années, et nous avons bénéficié de l'acquisition de Westinghouse, qui continue de dégager de solides rendements.

État de la situation financière et liquidités

Notre situation financière demeure robuste grâce aux liquidités disponibles de 4,4 milliards \$, ce qui nous permet d'investir des capitaux considérables dans notre croissance.

Au cours du trimestre, nous avons renforcé notre situation financière en contractant des financements de près de 6 milliards \$. Au constat de la vigueur des marchés de financement mondiaux, nous nous sommes affairés à prolonger les échéances à un prix intéressant afin de tirer parti de taux se situant près d'un plancher historique.

En janvier, nous avons émis des billets de 30 ans à 5,3 % d'une valeur de 400 millions \$ CA et nous avons prolongé les échéances de la dette de manière significative. Plus tard au cours du trimestre, nous avons émis des billets subordonnés perpétuels à taux fixe d'une valeur de 150 millions \$, dont le produit a servi à refinancer des actions privilégiées en circulation qui devaient être révisées au début d'avril. Les nouveaux billets sont 70 points de base moins chers que les actions privilégiées en circulation à taux révisé que nous avons rachetées, ce qui nous permettra d'épargner près de 5 millions \$ au cours des cinq prochaines années.

Le marché du type adéquat d'actifs d'énergie renouvelable continue de se développer, les perspectives en matière de taux d'intérêt s'étant stabilisées. Notre vaste portefeuille en pleine croissance d'actifs en exploitation visés par contrat assortis de financements sans recours à taux fixe et notre portefeuille de projets pratiquement sans risque font l'objet d'une forte demande de la part des acheteurs de capitaux à faible coût. Nous avons la chance d'avoir lancé un important portefeuille de vente d'actifs dans cette conjoncture propice et nous veillons à son bon développement. Dans l'ensemble, nous visons à dégager un produit de 3 milliards \$ (montant net de 1,3 milliard \$ pour Énergie Brookfield) au cours de l'exercice à des rendements avantageux.

À la lumière des conditions des marchés publics et de notre grande confiance dans la valeur intrinsèque de notre entreprise, nous avons affecté des capitaux au rachat de nos parts au cours du trimestre. Au cours des neuf derniers mois, nous avons racheté plus de 4 millions de parts dans le cadre de notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Dans l'avenir, nous continuerons d'investir des capitaux afin de dégager les meilleurs rendements ajustés au risque possible et nous demeurons convaincus que nous continuerons à créer de la valeur significative pour nos investisseurs.

Déclaration de distribution

La prochaine distribution trimestrielle, d'un montant de 0,355 \$ par part de société en commandite, sera versée le 28 juin 2024 aux porteurs de parts inscrits à la fermeture des bureaux le 31 mai 2024. Parallèlement à la déclaration de distribution de la société en commandite, le conseil d'administration de BEPC a déclaré un dividende trimestriel équivalent de 0,3550 \$ par action, qui sera également versé le 28 juin 2024 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 31 mai 2024. Énergie Brookfield cible des distributions durables, soit des hausses annuelles moyennes de l'ordre de 5 % à 9 %.

Des dividendes trimestriels sur les actions privilégiées et les parts de société en commandite privilégiées de BEP ont également été déclarés.

Option concernant la devise de paiement des distributions

Les distributions trimestrielles sur les parts de BEP et les actions de BEPC sont déclarées en dollars américains. Les porteurs de parts qui résident aux États-Unis recevront le paiement en dollars américains et les porteurs de parts qui résident au Canada recevront l'équivalent en dollars canadiens, sauf indication contraire de leur part. Le montant équivalent en dollars canadiens d'une distribution trimestrielle sera fondé sur le taux de change moyen quotidien de la Banque du Canada à la date de clôture des registres ou, si la date de clôture des registres survient un jour de fin de semaine ou un jour férié, sur le taux de change moyen quotidien de la Banque du Canada du jour ouvrable précédent.

Les porteurs de parts inscrits résidant au Canada qui souhaitent recevoir les distributions en dollars américains et les porteurs de parts inscrits résidant aux États-Unis qui souhaitent recevoir le montant équivalent en dollars canadiens des distributions sont priés de communiquer avec l'agent des transferts d'Énergie Brookfield, Société de fiducie Computershare du Canada, par écrit au 100 University Avenue, 8th Floor, Toronto (Ontario) M5J 2Y1, ou par téléphone au 1 800 564-6253. Les porteurs de parts véritables (c'est-à-dire ceux dont les parts sont inscrites au nom de leur courtier) sont priés de communiquer avec le courtier chargé de leurs parts.

Régime de réinvestissement des distributions

Brookfield Renewable Partners offre un régime de réinvestissement des distributions qui permet aux porteurs de parts de société en commandite résidant au Canada d'acquérir des parts de société en commandite supplémentaires en réinvestissant la totalité ou une partie de leurs distributions en espèces sans payer de frais de courtage. Des renseignements sur le régime de réinvestissement des distributions, y compris les détails sur la façon de s'y inscrire, sont présentés sur notre site Web, à l'adresse www.bep.brookfield.com/stock-and-distribution/distributions/drip.

Des renseignements supplémentaires au sujet des distributions et des dividendes sur les actions privilégiées d'Énergie Brookfield sont présentés sur notre site Web, à l'adresse www.bep.brookfield.com.

Énergie Brookfield

Énergie Brookfield exploite l'une des plus importantes plateformes cotées en Bourse d'énergie renouvelable et de solutions durables au monde. Notre portefeuille d'énergie renouvelable se compose d'installations hydroélectriques, d'énergie éolienne, d'énergie solaire destinée aux réseaux publics et de stockage en Amérique du Nord, en Amérique du Sud, en Europe et en Asie. Notre puissance d'exploitation s'élève à près de 34 000 mégawatts et notre portefeuille de projets de développement représente une puissance d'environ 157 000 mégawatts. Notre portefeuille d'actifs de solutions durables comprend notre participation dans Westinghouse (entreprise de premier plan spécialisée dans les services nucléaires à l'échelle mondiale) et un producteur indépendant d'énergie destinée aux réseaux publics qui exerce ses activités dans les Caraïbes et en Amérique latine, ainsi que les deux actifs en exploitation et un portefeuille d'actifs en développement de captage et de stockage de carbone, de production de gaz naturel renouvelable de source agricole et de recyclage de matériaux.

Les investisseurs peuvent investir dans le portefeuille par l'intermédiaire de Brookfield Renewable Partners L.P. (NYSE : BEP; TSX : BEP.UN), société en commandite des Bermudes, ou de Brookfield Renewable Corporation (NYSE, TSX : BEPC), société canadienne. De plus amples renseignements sont disponibles à l'adresse <https://bep.brookfield.com>. Des informations importantes peuvent être diffusées exclusivement par le site Web; les investisseurs doivent consulter le site pour avoir accès à ces informations.

Énergie Brookfield est la société phare cotée d'énergie renouvelable et de transition de Brookfield Asset Management, chef de file mondial de la gestion d'actifs alternatifs ayant des actifs sous gestion de plus de 900 milliards \$.

Veuillez noter que les rapports annuels audités et rapports trimestriels non audités antérieurs d'Énergie Brookfield déposés auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (« SEC ») et des organismes de réglementation au Canada sont accessibles sur notre site Web, à l'adresse <https://bep.brookfield.com>, sur le site Web de la SEC, à l'adresse www.sec.gov, et sur le site Web de SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.ca. On peut obtenir sur demande une copie papier des rapports annuels et trimestriels sans frais.

Coordonnées

Relations avec les médias :

Simon Maine

**Directeur général,
Communications**

+44 (0)7398 909 278

simon.maine@brookfield.com

Relations avec les investisseurs :

Alex Jackson

**Vice-président principal,
Relations avec les investisseurs**

(416) 649-8196

alexander.jackson@brookfield.com

Renseignements concernant la conférence téléphonique sur les résultats trimestriels

Les investisseurs, analystes et autres parties intéressées peuvent consulter les résultats du premier trimestre de 2024 d'Énergie Brookfield ainsi que sa lettre aux porteurs de parts et ses renseignements supplémentaires sur le site Web d'Énergie Brookfield, à l'adresse <https://bep.brookfield.com>.

Vous pouvez accéder à la conférence téléphonique qui se tiendra à 8 h 30 (heure de l'Est), le 3 mai 2024, au moyen d'une webdiffusion, à l'adresse <https://edge.media-server.com/mmc/p/pk262rue/>.

Brookfield Renewable Partners L.P.
États consolidés de la situation financière

NON AUDITÉ (EN MILLIONS)	Aux	
	31 mars 2024	31 décembre 2023
Actif		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 423 \$	1 141 \$
Créances clients et autres actifs financiers ⁵	4 184	5 237
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	2 484	2 546
Immobilisations corporelles à la juste valeur et goodwill	65 471	65 949
Actifs d'impôt différé et autres actifs ⁶	1 548	1 255
Total de l'actif	75 110 \$	76 128 \$
Passif		
Emprunts de la société mère ⁷	3 545 \$	2 833 \$
Emprunts avec recours sur les actifs financés seulement ⁸	25 579	26 869
Dettes fournisseurs et autres passifs ⁹	9 522	9 273
Passifs d'impôt différé	7 091	7 174
Capitaux propres		
Participations ne donnant pas le contrôle :		
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	18 669 \$	18 863 \$
Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield	52	55
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield	2 529	2 684
Actions échangeables de BEPC	2 336	2 479
Actions privilégiées	570	583
Billets subordonnés perpétuels	738	592
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées	760	760
Capitaux propres des commanditaires	3 719	3 963
Total du passif et des capitaux propres	75 110 \$	76 128 \$

Brookfield Renewable Partners L.P.
Comptes consolidés des résultats d'exploitation

NON AUDITÉ (EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	Trimestres clos les 31 mars	
	2024	2023
Produits	1 492 \$	1 331 \$
Autres produits	34	26
Coûts d'exploitation directs ¹⁰	(634)	(401)
Coûts de service de gestion	(45)	(57)
Charge d'intérêts	(476)	(394)
Quote-part du résultat découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	(33)	33
Profit de change et sur les instruments financiers	120	146
Charge d'amortissement	(502)	(429)
Divers	(12)	(54)
Recouvrement (charge) d'impôt		
Exigible	(28)	(43)
Différé	14	19
Résultat net	(70) \$	177 \$
Résultat net attribuable aux actions privilégiées, aux capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées, aux billets subordonnés perpétuels et aux participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales en exploitation	(50) \$	(209) \$
Perte nette attribuable aux porteurs de parts	(120)	(32)
Perte de base et diluée par part de société en commandite	(0,23) \$	(0,09) \$

Brookfield Renewable Partners L.P.
Tableaux consolidés des flux de trésorerie

Trimestres clos les
31 mars

NON AUDITÉ
(EN MILLIONS)

	2024	2023
Activités d'exploitation		
Résultat net	(70) \$	177 \$
Ajustements pour tenir compte des éléments sans effet de trésorerie suivants :		
Charge d'amortissement	502	429
Profit latent de change et sur les instruments financiers	(117)	(130)
Quote-part du résultat découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	33	(33)
Charge d'impôt différé	(14)	(19)
Autres éléments sans effet de trésorerie	56	37
	390	461
Variation nette du fonds de roulement et autres ¹¹	(66)	202
	324	663
Activités de financement		
Emprunts nets de la société mère	297	293
Emprunts sans recours, papier commercial et emprunts auprès de parties liées, montant net	647	(262)
Apports en capital des participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation, montant net	151	994
Émission de titres de capitaux propres, montant net, et frais connexes	118	—
Distributions versées :		
Aux participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	(132)	(142)
Aux porteurs de parts d'Énergie Brookfield ou de BRELP	(260)	(243)
	821	640
Activités d'investissement		
Acquisitions, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie dans l'entité acquise	(11)	(81)
Investissement dans les immobilisations corporelles	(840)	(572)
Cession (acquisition) d'entreprises associées et d'autres actifs	2	(539)
Liquidités soumises à restrictions et autres	14	16
	(835)	(1 176)
Profit (perte) de change sur la trésorerie	(17)	14
Trésorerie et équivalents de trésorerie		
Augmentation	293	141
Variation nette de la trésorerie classée comme actif détenu en vue de la vente	(11)	1
Solde au début de la période	1 141	998
Solde à la fin de la période	1 423 \$	1 140 \$

RÉSULTATS AU PRORATA POUR LES TRIMESTRES CLOS LES 31 MARS

Le tableau suivant présente les données sur la production et un résumé des données financières **au prorata** pour les trimestres clos les 31 mars :

	(GWh)				(EN MILLIONS)					
	Production réelle		Production MLT		Produits		BAIIA ajusté		Fonds provenant des activités	
	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023
Hydroélectricité										
Amérique du Nord	3 621	3 576	3 234	3 237	303 \$	335 \$	206 \$	230 \$	137 \$	158 \$
Brésil	1 014	1 207	1 008	1 008	59	61	42	45	36	38
Colombie	694	1 010	843	853	79	66	45	48	20	23
	5 329	5 793	5 085	5 098	441	462	293	323	193	219
Énergie éolienne	2 128	1 677	2 500	1 998	170	142	121	107	87	78
Énergie solaire destinée aux réseaux publics	720	484	844	568	93	88	90	69	61	40
Énergie décentralisée et stockage	284	233	225	181	52	61	43	45	34	33
Solutions durables	—	—	—	—	119	19	35	12	33	11
Siège social	—	—	—	—	—	—	(7)	3	(112)	(106)
Total	8 461	8 187	8 654	7 845	875 \$	772 \$	575 \$	559 \$	296 \$	275 \$

RAPPROCHEMENT DES MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

Le tableau qui suit reflète le BAIIA ajusté et présente un rapprochement du résultat net avec le BAIIA ajusté pour le trimestre clos le 31 mars 2024 :

	Hydro- électricité	Énergie éolienne	Énergie solaire destinée aux réseaux publics	Énergie décentralisée et stockage	Solutions durables	Siège social	Total
(EN MILLIONS)							
Résultat net	122 \$	9 \$	(61) \$	(28) \$	(6) \$	(106) \$	(70) \$
Ajouter ou déduire les éléments suivants :							
Charge d'amortissement	161	210	96	31	4	—	502
Charge (recouvrement) d'impôt différé	2	(6)	(1)	(3)	—	(6)	(14)
Perte (profit) de change et sur les instruments financiers	(34)	(75)	7	8	(23)	(3)	(120)
Divers ¹²	(47)	(29)	(21)	(24)	10	16	(95)
Coûts de service de gestion	—	—	—	—	—	45	45
Charge d'intérêts	198	111	85	32	3	47	476
Charge d'impôt exigible	18	9	—	1	—	—	28
Montant attribuable aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et aux participations ne donnant pas le contrôle ¹³	(127)	(108)	(15)	26	47	—	(177)
BAIIA ajusté	293 \$	121 \$	90 \$	43 \$	35 \$	(7) \$	575 \$

Le tableau qui suit reflète le BAIIA ajusté et présente un rapprochement du résultat net avec le BAIIA ajusté pour le trimestre clos le 31 mars 2023 :

	Hydro- électricité	Énergie éolienne	Énergie solaire destinée aux réseaux publics	Énergie décentralisée et stockage	Solutions durables	Siège social	Total
(EN MILLIONS)							
Résultat net	238 \$	29 \$	(48) \$	26 \$	27 \$	(95) \$	177 \$
Ajouter ou déduire les éléments suivants :							
Charge d'amortissement	154	150	82	29	14	—	429
Charge (recouvrement) d'impôt différé	25	—	(1)	(14)	1	(30)	(19)
Perte (profit) de change et sur les instruments financiers	(94)	(40)	2	(10)	1	(5)	(146)
Divers ¹²	25	5	12	16	(13)	29	74
Coûts de service de gestion	—	—	—	—	—	57	57
Charge d'intérêts	183	62	65	23	11	50	394
Charge d'impôt exigible	34	4	5	—	—	—	43
Montant attribuable aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et aux participations ne donnant pas le contrôle ¹³	(242)	(103)	(48)	(25)	(29)	(3)	(450)
BAIIA ajusté	323 \$	107 \$	69 \$	45 \$	12 \$	3 \$	559 \$

Le tableau suivant présente le rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS et des mesures conformes aux IFRS les plus directement comparables. Le résultat net fait l'objet d'un rapprochement des fonds provenant des activités :

NON AUDITÉ (EN MILLIONS)	Trimestres clos les 31 mars	
	2024	2023
Résultat net	(70) \$	177 \$
Ajouter ou déduire les éléments suivants :		
Charge d'amortissement	502	429
Recouvrement d'impôt différé	(14)	(19)
Profit de change et sur les instruments financiers	(120)	(146)
Divers ¹⁴	(95)	74
Montant attribuable aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et aux participations ne donnant pas le contrôle ¹⁵	93	(240)
Fonds provenant des activités	296 \$	275 \$

Le tableau suivant présente le rapprochement par part des mesures financières non conformes aux IFRS et des mesures conformes aux IFRS les plus directement comparables. Le résultat net par part de société en commandite fait l'objet d'un rapprochement des fonds provenant des activités :

	Trimestres clos les 31 mars	
	2024	2023
Résultat net par part de société en commandite¹	(0,23) \$	(0,09) \$
Ajusté en fonction de la quote-part des éléments suivants :		
Charge d'amortissement	0,38	0,37
Charge d'impôt différé et autres	0,36	0,22
(Profit) perte de change et sur les instruments financiers	(0,06)	(0,07)
Fonds provenant des activités par part³	0,45 \$	0,43 \$

Communiqué de presse

BROOKFIELD RENEWABLE CORPORATION ANNONCE SES RÉSULTATS POUR LE PREMIER TRIMESTRE

Tous les montants sont en dollars américains, sauf indication contraire.

Le conseil d'administration de Brookfield Renewable Corporation (« BEPC » ou notre « société ») (NYSE, TSX : BEPC) a déclaré aujourd'hui un dividende trimestriel de 0,355 \$ par action à droit de vote subalterne échangeable de catégorie A de BEPC (une « action »), qui sera versé le 28 juin 2024 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 31 mai 2024. Le montant par action et les dates d'inscription et de versement de ce dividende sont identiques à ceux de la distribution trimestrielle annoncés aujourd'hui par BEP sur ses propres parts de société en commandite.

Les actions échangeables de BEPC sont structurées de sorte qu'elles sont économiquement équivalentes aux parts de société en commandite sans droit de vote de Brookfield Renewable Partners L.P. (« BEP » ou la « société en commandite ») (NYSE : BEP; TSX : BEP.UN). Nous sommes d'avis que l'équivalence économique est réalisée au moyen de dividendes et de distributions identiques sur les actions échangeables de BEPC et les parts de société en commandite de BEP et du fait que chaque action échangeable de BEPC est échangeable au gré du porteur, en tout temps, contre une part de société en commandite de BEP. Étant donné l'équivalence économique, nous nous attendons à ce que le cours des actions soit grandement influencé par le cours du marché des parts de société en commandite de BEP et par le rendement combiné global de nos activités et de celles de BEP. En plus d'étudier attentivement les informations financières déclarées dans le présent communiqué de presse, les actionnaires devraient évaluer attentivement les documents d'information continue de BEP, qui sont accessibles en ligne dans EDGAR, sur le site Web de la SEC, à l'adresse www.sec.gov, ou sur le site Web de SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.ca.

	Trimestres clos les	
	2024	2023
<i>En millions \$ US (sauf les montants par part), non audité</i>		
Informations financières choisies		
Résultat net attribuable à la société en commandite	491 \$	(1 065)\$
Fonds provenant des activités ²	219	202

BEPC a enregistré des fonds provenant des activités de 219 millions \$ pour le trimestre clos le 31 mars 2024, comparativement à 202 millions \$ pour l'exercice précédent. Déduction faite de la charge d'amortissement sans effet de trésorerie, de la réévaluation des actions échangeables de BEPC et des actions de catégorie B et d'autres éléments sans effet de trésorerie, notre perte nette attribuable à la société en commandite pour le trimestre clos le 31 mars 2024 s'est établie à 491 millions \$.

Brookfield Renewable Corporation
États consolidés de la situation financière

Aux

NON AUDITÉ
(EN MILLIONS)

31 mars
2024

31 décembre
2023

Actif

Trésorerie et équivalents de trésorerie	639 \$	627 \$
Créances clients et autres actifs financiers ⁵	2 386	2 972
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	603	644
Immobilisations corporelles à la juste valeur et goodwill	40 332	44 892
Actifs d'impôt différé et autres actifs ⁶	280	286
Total de l'actif	44 240 \$	49 421 \$

Passif

Emprunts avec recours sur les actifs financés seulement ⁸	14 491 \$	16 072 \$
Dettes fournisseurs et autres passifs ⁹	3 769	5 680
Passifs d'impôt différé	5 791	5 819
Actions échangeables et actions de catégorie B de BEPC	4 173	4 721

Capitaux propres

Participations ne donnant pas le contrôle :			
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	9 661 \$	11 070 \$	
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille détenue par la société en commandite	260	272	
La société en commandite	6 095	5 787	17 129
Total du passif et des capitaux propres	44 240 \$	49 421 \$	

Brookfield Renewable Corporation
Comptes consolidés de résultat

Trimestres clos les
31 mars

NON AUDITÉ
(EN MILLIONS)

	2024	2023
Produits	1 125 \$	1 066 \$
Autres produits	24	13
Coûts d'exploitation directs ¹⁰	(484)	(304)
Coûts de service de gestion	(21)	(36)
Charge d'intérêts	(363)	(306)
Quote-part du résultat découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	(15)	3
Profit de change et sur les instruments financiers	29	115
Charge d'amortissement	(345)	(306)
Divers	26	(39)
Réévaluation des actions échangeables de BEPC et des actions de catégorie B de BEPC	548	(1 063)
(Charge) recouvrement d'impôt		
Exigible	(20)	(38)
Différé	(13)	(25)
Résultat net	491 \$	(920) \$
Résultat net attribuable aux éléments suivants :		
Participations ne donnant pas le contrôle :		
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	1 \$	143 \$
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille détenue par la société en commandite	(1)	2
La société en commandite	491	(1 065)
	491 \$	(920) \$

Brookfield Renewable Corporation
Tableaux consolidés des flux de trésorerie

NON AUDITÉ (EN MILLIONS)	Trimestres clos les 31 mars	
	2024	2023
Activités d'exploitation		
Résultat net	491 \$	(920) \$
Ajustements pour tenir compte des éléments sans effet de trésorerie suivants :		
Charge d'amortissement	345	306
Profit latent de change et sur les instruments financiers	(28)	(108)
Quote-part du résultat découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	15	(2)
Charge d'impôt différé	13	25
Autres éléments sans effet de trésorerie	16	24
Réévaluation des actions échangeables et des actions de catégorie B	(548)	1 063
	304	388
Variation nette du fonds de roulement et autres ¹¹	(47)	204
	257	592
Activités de financement		
Emprunts sans recours et emprunts auprès de parties liées, montant net	131	(281)
Apports en capital des participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net	82	52
Distributions versées et remboursement de capital :		
Aux participations ne donnant pas le contrôle	(76)	(133)
	137	(362)
Activités d'investissement		
Acquisitions, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie dans l'entité acquise	—	(81)
Investissement dans les immobilisations corporelles	(277)	(162)
Cession de filiales, d'entreprises associées et d'autres titres, montant net	(113)	3
Liquidités soumises à restrictions et autres	19	13
	(371)	(227)
Profit (perte) de change sur la trésorerie	(9)	12
Trésorerie et équivalents de trésorerie		
Augmentation	14	15
Variation nette de la trésorerie classée comme actifs détenus en vue de la vente	(2)	—
Solde au début de la période	627	642
Solde à la fin de la période	639 \$	657 \$

RAPPROCHEMENT DES MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

Le tableau suivant présente le rapprochement du résultat net et des fonds provenant des activités :

NON AUDITÉ (EN MILLIONS)	Trimestres clos les 31 mars	
	2024	2023
Résultat net	491 \$	(920) \$
Ajouter ou déduire les éléments suivants :		
Charge d'amortissement	345	306
(Profit) perte de change et sur les instruments financiers	(29)	(115)
Charge d'impôt différé	13	25
Divers ¹⁶	(204)	44
Dividendes versés sur les actions échangeables de BEPC ¹⁷	65	58
Réévaluation des actions échangeables de BEPC et des actions de catégorie B de BEPC	(548)	1 063
Montant attribuable aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et aux participations ne donnant pas le contrôle ¹⁸	86	(259)
Fonds provenant des activités	219 \$	202 \$

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Le présent communiqué renferme de l'information et des énoncés prospectifs au sens prescrit par les lois provinciales canadiennes sur les valeurs mobilières, ainsi que des énoncés prospectifs, au sens prescrit par l'article 27A de la loi américaine Securities Act of 1933 et l'article 21E de la loi américaine Securities Exchange Act of 1934 dans leur version modifiée respective, ainsi que par les règles d'exonération de la loi américaine Private Securities Litigation Reform Act of 1995 et par tout autre réglementation canadienne sur les valeurs mobilières qui s'applique. Les mots « devoir », « avoir l'intention de », « cible », « croissance », « s'attendre à », « croire » et « plan », des mots dérivés de ceux-ci et d'autres expressions qui sont des prédictions ou des indications d'événements, de tendances ou de perspectives futurs et qui ne se rapportent pas à des éléments historiques permettent d'identifier les énoncés prospectifs précités et d'autres énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs figurant dans le présent communiqué comprennent des énoncés concernant la qualité des activités d'Énergie Brookfield et de ses filiales et nos attentes à l'égard des flux de trésorerie futurs et de la croissance des distributions. Ils comprennent également des énoncés concernant la performance financière prévue d'Énergie Brookfield, la future mise en service d'actifs, le caractère contractuel de notre portefeuille (y compris notre capacité à renégocier les contrats visant certains de nos actifs), la diversification des technologies, les occasions d'acquisition, la conclusion prévue d'acquisitions et de cessions, les occasions de financement et de refinancement, l'évolution des prix de l'énergie et de la demande d'électricité, les objectifs mondiaux en matière de décarbonation, la reprise économique, l'atteinte de la production moyenne à long terme, les coûts de développement de projets et de dépenses d'investissement, les politiques relatives à l'énergie, la croissance économique, le potentiel de croissance de la catégorie d'actifs d'énergie renouvelable, les perspectives de croissance future et le profil de distribution d'Énergie Brookfield ainsi que l'accès aux capitaux d'Énergie Brookfield. Bien qu'Énergie Brookfield croie que ces informations et énoncés prospectifs sont fondés sur des hypothèses et des attentes raisonnables, le lecteur ne devrait pas accorder une confiance induite à ceux-ci ni à aucun autre énoncé prospectif ou autre information prospective figurant dans le présent communiqué. Le rendement et les perspectives futurs d'Énergie Brookfield sont assujettis à un certain nombre de risques et d'incertitudes connus et inconnus. Parmi les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels d'Énergie Brookfield diffèrent de façon importante de ceux envisagés ou sous-entendus dans les énoncés figurant dans le présent communiqué, on compte notamment, sans s'y limiter, notre incapacité à repérer des occasions d'investissement suffisantes et à réaliser les opérations; la croissance de notre portefeuille et notre incapacité à réaliser les avantages anticipés de nos opérations ou acquisitions; les conditions météorologiques et d'autres facteurs pouvant avoir une incidence sur les niveaux de production à nos installations; l'issue défavorable de litiges en instance, en suspens ou à venir; la conjoncture économique dans les territoires où Énergie Brookfield exerce ses activités; notre capacité à vendre des produits et services sous contrat ou sur les marchés de l'énergie marchande; des changements de réglementation par l'État, y compris des mesures incitatives visant l'énergie renouvelable; notre capacité de parachever des projets de développement et d'immobilisations conformément au calendrier et au budget; notre incapacité de financer nos activités ou des acquisitions futures en raison de l'état des marchés des capitaux; les incidents liés à la santé, à la sécurité, à la sûreté ou à l'environnement; les risques réglementaires liés aux marchés énergétiques sur lesquels Énergie Brookfield exerce ses activités, y compris en ce qui a trait à la réglementation de nos actifs, à l'attribution de licences et aux litiges; les risques liés à notre environnement de contrôle interne; le fait que les contreparties aux contrats ne s'acquittent pas de leurs obligations; les modifications apportées aux charges d'exploitation, y compris les salaires, les avantages et la formation des employés ainsi que les modifications apportées aux politiques gouvernementales et publiques, et d'autres risques associés à la construction, au développement et à l'exploitation d'installations de production d'énergie. Pour de plus amples renseignements sur ces risques connus et inconnus, se reporter à la rubrique « Facteurs de risque » dans les formulaires 20-F respectifs de BEP et BEPC ainsi qu'à tout autre risque et facteur décrit dans ces formulaires.

Le lecteur est prévenu que la liste de facteurs importants qui précède pouvant avoir une incidence sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Ces énoncés prospectifs représentent nos points de vue à la date du présent communiqué, et il ne faut pas estimer qu'ils représentent nos points de vue à compter de toute date postérieure à celle-ci. Même si nous prévoyons que des événements et faits nouveaux postérieurs à la date de clôture pourraient modifier ces points de vue, nous rejetons toute obligation de mettre à jour ces énoncés prospectifs, sauf lorsque nous y sommes tenus par la loi.

Aucune autorité de réglementation des valeurs mobilières n'a approuvé ou rejeté le contenu du présent communiqué. Le présent communiqué est publié à titre informatif seulement et ne constitue pas une offre de vente ni une sollicitation d'offre d'achat et aucune vente de ces titres n'interviendra dans un territoire où cette offre, sollicitation ou vente serait illégale avant leur inscription ou admissibilité en vertu des lois sur les valeurs mobilières qui s'y appliquent.

Mise en garde concernant les mesures non conformes aux IFRS

Le présent communiqué comprend des références aux fonds provenant des activités et aux fonds provenant des activités par part qui ne sont pas des principes comptables généralement reconnus selon les IFRS et qui peuvent, par conséquent, avoir une définition différente du BAIIA ajusté, des fonds provenant des activités et des fonds provenant des activités par part utilisés par d'autres entités. Nous croyons que les fonds provenant des activités et les fonds provenant des activités par part constituent des mesures complémentaires utiles pour les investisseurs pour évaluer le rendement financier ainsi que les flux de trésorerie qui, selon nous, seront dégagés par notre portefeuille d'exploitation. Aucune de ces mesures ne doit être considérée comme l'unique mesure de notre rendement, ni être considérée distinctement de l'analyse de nos états financiers préparés conformément aux IFRS ou s'y substituer. Pour un rapprochement des fonds provenant des activités et des fonds provenant des activités par part et des mesures conformes aux IFRS les plus directement comparables, se reporter à la section « Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS – Trimestres clos les 31 mars » incluse ailleurs dans le présent communiqué ou à la partie « Revue du rendement financier selon des données au prorata – Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS » dans notre rapport intermédiaire non audité du premier trimestre de 2024.

Énergie Brookfield s'entend de Brookfield Renewable Partners L.P. et de ses filiales et entités en exploitation, sauf indication contraire selon le contexte.

Notes

- 1) Pour le trimestre clos le 31 mars 2024, le nombre total moyen de parts de société en commandite s'est établi à 286,8 millions (275,4 millions en 2023).
- 2) Mesures non conformes aux IFRS. Se reporter à la section « Mise en garde concernant les mesures non conformes aux IFRS ».
- 3) Pour le trimestre clos le 31 mars 2024, le nombre moyen de parts en circulation s'est établi à 664,9 millions (646,0 millions en 2023), ce qui comprend les parts de société en commandite, les parts de société en commandite rachetables/échangeables, les actions échangeables de BEPC et la participation de commandité. Le nombre réel de parts en circulation au 31 mars 2024 s'élevait à 664,2 millions (646,1 millions en 2023).
- 4) Les fonds provenant des activités normalisés tiennent compte de la production moyenne à long terme de tous les secteurs et utilisent les taux de change de 2022. Au cours du trimestre clos le 31 mars 2024, la variation de la production moyenne à long terme s'est élevée à 12 millions \$ ((1) million \$ en 2023), et la variation de change s'est élevée à 4 millions \$.
- 5) Le solde comprend les liquidités soumises à restrictions, les créances clients et autres actifs courants, les actifs liés à des instruments financiers et les montants à recevoir de parties liées.
- 6) Le solde comprend le goodwill, les actifs d'impôt différé, les actifs détenus en vue de la vente, les immobilisations incorporelles et les autres actifs non courants.
- 7) Le solde comprend les tranches courantes et non courantes des emprunts de la société mère.
- 8) Le solde comprend les tranches courantes et non courantes des emprunts sans recours présentées dans les états consolidés de la situation financière.
- 9) Le solde comprend les dettes fournisseurs et autres créditeurs, les passifs liés à des instruments financiers, les montants à payer à des parties liées, les provisions, les passifs directement rattachés à des actifs détenus en vue de la vente et les autres passifs non courants.
- 10) Les coûts d'exploitation directs ne tiennent pas compte de la charge d'amortissement présentée ci-après.
- 11) Le solde comprend la variation du fonds de roulement, les dividendes reçus des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et la variation dans les montants à payer à des parties liées ou à recevoir de parties liées.
- 12) Les montants au poste Divers ne sont pas liés aux activités génératrices de produits et ne sont pas des charges d'exploitation en trésorerie récurrentes normales nécessaires à l'exercice des activités. Le poste Divers comprend également les dérivés et les autres réévaluations et règlements, les profits ou pertes sur l'extinction ou la modification de la dette, les coûts de transaction, les frais juridiques, les provisions, l'amortissement des actifs de concession et la quote-part d'Énergie Brookfield dans les couvertures de change et les profits et pertes réalisés à la cession d'actifs que nous avons développés ou que nous ne prévoyons pas détenir à long terme qui sont compris dans le BAIIA ajusté.
- 13) Le montant attribuable aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence correspond au BAIIA ajusté d'Énergie Brookfield découlant de participations dans des entreprises associées et des coentreprises qui sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Les montants attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle sont calculés en fonction de la participation financière détenue par des participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales consolidées. En ajustant le BAIIA ajusté attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle, notre société en commandite est en mesure d'éliminer la tranche du BAIIA ajusté découlant des filiales qu'elle ne détient pas entièrement et qui ne sont pas attribuables à notre société en commandite.
- 14) Les montants au poste Divers ne sont pas liés aux activités génératrices de produits et ne sont pas des charges d'exploitation en trésorerie récurrentes normales nécessaires à l'exercice des activités. Le solde de Divers comprend également les dérivés et les autres réévaluations et règlements, les profits ou pertes sur l'extinction ou la modification de la dette, les coûts de transaction, les frais juridiques, les provisions, l'amortissement des actifs de concession et la quote-part de la société dans les couvertures de change et les profits et pertes réalisés à la cession d'actifs que nous avons développés ou que nous ne prévoyons pas détenir à long terme qui sont compris dans les fonds provenant des activités.
- 15) Le montant attribuable aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence correspond aux fonds provenant des activités découlant de participations dans des entreprises associées et des coentreprises qui sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Les montants attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle sont calculés en fonction de la participation financière détenue par des participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales consolidées. En ajustant les fonds provenant des activités attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle, notre société en commandite est en mesure d'éliminer la tranche des fonds provenant des activités découlant des filiales qu'elle ne détient pas entièrement et qui ne sont pas attribuables à notre société en commandite.

- ¹⁶⁾ Les montants au poste Divers ne sont pas liés aux activités génératrices de produits et ne sont pas des charges d'exploitation en trésorerie récurrentes normales nécessaires à l'exercice des activités de la société. Le solde du poste Divers comprend les dérivés et les autres réévaluations et règlements, les profits ou pertes sur l'extinction ou la modification de la dette, les coûts de transaction, les frais juridiques, les provisions, l'amortissement des actifs de concession et la quote-part de la société dans les couvertures de change et les profits et pertes réalisés à la cession d'actifs que nous avons développés ou que nous ne prévoyons pas détenir à long terme qui sont compris dans les fonds provenant des activités.
- ¹⁷⁾ Le solde est comptabilisé à titre de charge d'intérêts dans les comptes consolidés de résultat.
- ¹⁸⁾ Le montant attribuable aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence correspond aux fonds provenant des activités découlant de participations dans des entreprises associées et des coentreprises qui sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Les montants attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle sont calculés en fonction de la participation financière détenue par des participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales consolidées. En ajustant les fonds provenant des activités attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle, notre société est en mesure d'éliminer la tranche des fonds provenant des activités découlant des filiales qu'elle ne détient pas entièrement et qui ne sont pas attribuables à notre société.
- ¹⁹⁾ Toutes les occurrences des termes « capital » ou « capitaux » se rapportent à la trésorerie affectée par Brookfield, compte non tenu du financement de la dette.
- ²⁰⁾ Les liquidités disponibles de plus de 4,4 milliards \$ figurent à la « Partie 5 – Situation de trésorerie et sources de financement » du rapport de gestion figurant dans le rapport intermédiaire du premier trimestre de 2024.
- ²¹⁾ Les rendements cibles de 12 % à 15 % sont calculés comme étant le rendement annualisé du capital investi.